



Le Grand marais de la Queue

Livret guide

POUR VISITER LE MARAIS, SUIVEZ LE SENTIER DE VISITE ET CHERCHEZ LES BORNES...

Une attention constante de chacun

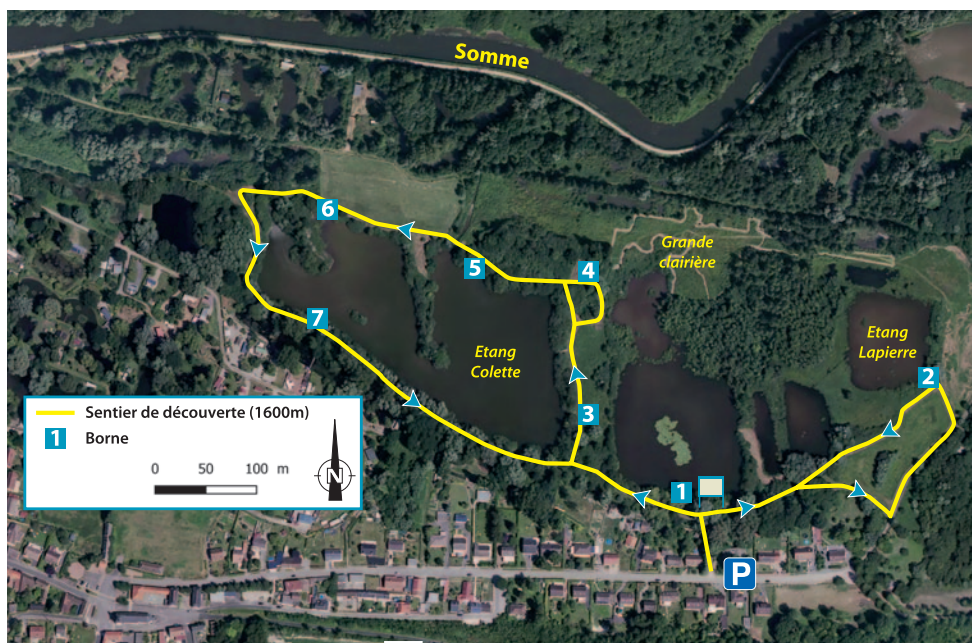
Classé en Arrêté de Protection de Biotope en juin 1987, le Grand marais de la Queue recèle un patrimoine naturel d'exception, que le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France gère et préserve. Participez, vous aussi, à cet effort en respectant ces quelques règles élémentaires :

- restez sur les chemins ;
- tenez les chiens en laisse ;
- observez les animaux à distance et ne cueillez pas les plantes ;
- respectez la propreté des lieux et les équipements ;
- n'introduisez pas d'espèces végétales et animales (tortue, poisson rouge...).

La nature est accueillante, respectons-la.



Attention ! Ne vous avisez pas de sortir du sentier, car les tremblants au sol mouvant sont très dangereux. Le site peut être ponctuellement inaccessible en raison de battues au sanglier.



Le numéro de la borne correspond au numéro de paragraphe dans le livret guide.

1 La flore des étangs : nénuphars et plantes carnivores

Les étangs abritent une végétation luxuriante et variée. Face à l'étang, vous remarquerez tout d'abord en juin, presque en son centre, les larges feuilles des nénuphars blancs. Le vent en soulève parfois les rebords.

En vous approchant de la berge, vous pourrez découvrir une autre plante flottante, plus discrète, aux petites feuilles rondes : l'Hydrocharis, aussi appelé "Mors de grenouille". D'autres plantes se développent sous l'eau : le Cératophylle, semblable à un petit goupillon, et le Myriophylle, aux feuilles en forme de peigne, constituent des herbiers denses. De petites plantes carnivores, les Utriculaires, capturent dans les petites outres réparties le long de leurs feuilles filiformes les petits crustacés* qui passent à leur portée. Les trois espèces d'Utriculaires présentes dans le Grand Marais de la Queue, dont deux sont protégées par la loi, arborent à la belle saison de jolies fleurs jaunes au bout de hampe de quinze à quarante centimètres. Elles se rencontrent essentiellement sur les petits étangs de l'est du marais.



Nénuphar blanc, photo : V. Chapuis



Cératophylle nageant



Myriophylle verticillé



Mors de grenouille

2 Le tremblant, un radeau de végétation sur l'étang

La rive de l'étang qui vous fait face est constituée d'un radeau de végétation flottant à la surface de l'eau, parfois appelé tremblant. Suite au creusement de l'étang, les plantes installées sur les berges ont progressivement envahi la surface des étangs. Les racines des

joncs et des fougères des marais, consolidées ensuite par des laïches, forment ainsi un tapis continu sur lequel s'installe une végétation très originale.

Parmi les éléments les plus remarquables de cette flore figurent la Grande Douve, grand bouton d'or de près d'un mètre de haut légalement protégé, et le Liparis de Lœsel, discrète orchidée protégée, aux fleurs vertes, menacée de disparition dans toute l'Europe.

Les feuilles et les tiges mortes s'entassent et le tapis flottant s'épaissit. Peu à peu, sa surface se retrouve isolée de l'eau calcaire des étangs. C'est l'eau de pluie, plus acide, qui s'accumule alors dessus et permet le développement de



Tremblant, photo : G. Meire



Liparis de Lœsel



Grande Douve

sphaignes, mousses des tourbières acides. Avec onze espèces, le Grand Marais de la Queue est un site remarquable dans les Hauts-de-France pour ses populations de sphaignes. Des fourrés de saules s'installent ensuite, puis des bouleaux. Au fil du temps, la matière

organique* (feuilles, tiges et branches mortes) continue de s'accumuler et se transforme en tourbe. Devenu très épais, le tremblant ne flotte plus et se pose sur le fond. Ainsi stabilisé, il est colonisé par les arbres et il devient un boisement.

3 Un paysage façonné par l'homme au cours des siècles

Cet étang aux rives boisées donne au promeneur la sensation de contempler une nature vierge. C'est pourtant l'homme qui a créé et qui entretient ce paysage, lui imprimant sa trace et lui conférant son originalité.

Tout a commencé par un phénomène naturel. Le fond de la vallée de la Somme, encaissée dans le plateau crayeux picard, est baigné dans les eaux calcaires de la nappe phréatique*, dont le niveau fluctue peu au cours des saisons. C'est cette permanence de l'eau qui a permis le développement de tourbières par accumulation d'une matière organique* mal décomposée appelée tourbe.

A partir du XVI^e siècle, le manque de bois de chauffage s'est fait ressentir dans les vastes plaines agricoles de Picardie.

La tourbe apparaîtrait alors comme un combustible providentiel.

Dès le XVIII^e siècle, son exploitation s'industrialise avec l'invention du "grand louchet", bêche à très long manche qui permet d'extraire la tourbe jusqu'à plus de six mètres de profondeur. Les tourbiers creusent ainsi à la main, au milieu des prairies, des étangs dont la forme géométrique résulte de celle des parcelles adjugées par la commune et du mode d'extraction.

Dans le reste du fond de vallée, à la place des fourrés de saules et des peupleraies d'aujourd'hui, s'étendaient des prairies. La commune y louait à ses habitants la "vaine pâture". Un vacher y conduisait du printemps à l'automne le troupeau regroupant les animaux des habitants les moins fortunés de la commune, assurant ainsi l'entretien de prés humides. La dernière vachère de Blangy-Tronville, Olga Delapierre, a cessé son activité dans les années 1950. Tous ces usages ont peu à peu disparu durant le XX^e siècle.

Au cours du XX^e siècle, le tourbage et le pâturage ont été progressivement abandonnés parce qu'ils n'étaient plus rentables en ces lieux. Le marais s'est alors boisé naturellement, perdant les espèces de la faune et de la flore les plus caractéristiques de ce milieu naturel.



Extraction de la tourbe au début du XX^e siècle, aquarelle : N. De Faveri

4 A la reconquête d'un patrimoine presque disparu : la restauration du marais

De l'autre côté de la passerelle en béton, le paysage boisé du marais s'ouvre sur une clairière. En 1992, cet espace était entièrement boisé. Mais depuis, des travaux de restauration ont été menés, par un petit groupe de bénévoles, puis par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Déboisement, dessouchage et fauche ont permis l'ouverture de cette clairière et le retour de plantes momentanément disparues du site et parfois considérées comme rares.



Pâturage par des vaches "Nantaises", photo : S. Maillier

Restées à l'état de semences ou simplement végétatif dans le sol, elles ont pu à nouveau germer avec le retour de la lumière et de conditions plus favorables (orchidées des marais, etc.). Le pâturage extensif mené depuis 2003 avec de jeunes bovins de race rustique "Nantaise" entretient aujourd'hui la prairie humide. Le pâturage se déroule à la belle saison jusqu'à ce que les pluies d'automne recommencent. Certains secteurs exclus du pâturage sont entretenus par une fauche périodique.



Orchis négligé,
photo : D. Top



Criquet ensanglanté,
photo : D. Top



Pigamon jaune



Lysimaque commune



Héron cendré

5 Les oiseaux des étangs : plantes et poissons au menu

En scrutant la surface de l'étang, vous aurez très probablement l'occasion d'y voir des oiseaux se reposer ou s'alimenter. Les canards colverts consomment des plantes aquatiques, qu'ils collectent en basculant leur corps vers l'avant et en s'immergeant à moitié, ne laissant dépasser que leur queue et leurs pattes. Deux oiseaux noirs n'hésitent pas à plonger et à s'immerger complètement pour aller chercher leur pitance (plantes et petits animaux) au fond de l'eau : la Foulque macroule, aisément reconnaissable à sa silhouette massive et à son bec blanc, et la Poule d'eau, plus petite, dont le cou prolongé d'un petit bec rouge et jaune est secoué de mouvements secs caractéristiques lorsqu'elle avance sur l'eau.

Les consommateurs de poissons sont équipés d'un long bec pointu faisant

office de harpon. Le Grèbe huppé, à la silhouette serpentine et au cou orné à la belle saison d'une élégante collerette orange, se prête au printemps à de spectaculaires parades. Il poursuit sous l'eau ses proies, à la différence du Héron cendré, qui les attend patiemment à l'affût sur la berge, immobile dans la végétation. Dans les branches basses surplombant l'eau, le Martin-pêcheur guette le passage d'un petit poisson ou d'un gros insecte aquatique.



Canards Colvert, photo : R. Monnehay



Saule cendré



Foulque macroule



Fougère des marais

6 Le marais, une précieuse infrastructure naturelle au service de l'homme

Le Grand Marais de la Queue, comme les autres zones humides, joue un rôle fondamental dans l'épuration des eaux et dans la régulation des crues. La tourbe fixe les polluants, tandis que les plantes palustres*, comme le roseau massette, absorbent et assimilent les nitrates et les phosphates. La tourbe stocke d'importantes quantités d'eau pendant les crues, agissant



Roseau massette.
Aquarelle : N. De Favéri

comme une éponge. Elle les restitue ensuite progressivement dans le milieu naturel, empêchant ainsi au niveau de la Somme de trop baisser en été. Le marais remplace ainsi efficacement de coûteuses infrastructures telles que les barrages et les bassins de rétention de crues.

Remblaiement, drainage, mise en culture... les zones humides disparaissent. On estime que leur surface a réduit de moitié en France depuis 1960. En outre, dans un contexte de dérèglement climatique, une tourbière en bon état emprisonne 1300 tonnes de carbone par hectare (pour 2 mètres de tourbe) !

Les conséquences de la disparition des zones humides peuvent être importantes : épisodes de crues plus importants et dévastateurs, augmentation du risque de pollution des eaux de surface... Conscients du rôle primordial des zones humides, les acteurs du territoire se mobilisent aujourd'hui en faveur de leur préservation.

7 Dytiques, libellules et poissons : la riche faune des étangs

Sous la surface de l'eau s'active une faune abondante et variée. En 2011, un inventaire piscicole est réalisé dans tous les plans d'eau du marais. 14 espèces de poissons peuplent ces eaux et 850 poissons ont été capturés et identifiés pour établir le diagnostic : "Le peuplement piscicole, dans son ensemble, est structuré de façon assez équilibrée autour du groupement Gardon / Rotengle (proies) et Perche / Brochet (prédateurs), ce qui témoigne d'une eutrophisation encore modérée des étangs." (*Hydrosphère*, avril 2011).

Les bancs de perches, rayées de noir, et de gardons dont les nageoires rouges contrastent avec le corps argenté, chassent en pleine eau, évitant de se faire happer par le Brochet à l'affût sous les racines de saules. Des bancs de petits poissons, tentant d'échapper à l'attaque de ces deux prédateurs, sautent parfois hors de l'eau. Mais les poissons ne sont pas seuls dans l'étang...

De nombreux insectes, crustacés* et mollusques partagent leur milieu de vie.

La Moule d'eau douce, dont les coquilles vides s'échouent sur la berge, filtre l'eau pour se nourrir de fines particules en suspension, tandis que la Daphnie, minuscule crustacé*, se laisse porter au gré du courant, formant des bancs de petits points noirs uniquement visibles de près. Le Dytique, coléoptère* carnassier, course ses proies en eau libre, alors que la larve de la Libellule les attend, patiemment cachée dans les Myriophylles.



Le Rotengle, aquarelle : N. De Favéri

Une Cordulie bronzée "émerge",
photo : S. Maillier



Un Sympétrum rouge, photo : D. Top

Cette dernière, une fois sa vie larvaire terminée, grimpe le long d'une tige pour son émergence. En cherchant dans les roseaux, vous trouverez peut-être des exuvies, fragiles enveloppes vides des larves. Gracile Demoiselle bleue ou massif Sympétrum rouge, elle prendra son envol pour continuer son activité prédatrice dans les airs. Quelques insectes indécis vivent à la surface de l'onde, entre air et eau.

Le Gerris, aussi appelé "Araignée d'eau", y marche sur ses longues pattes, alors que le Gyrin, minuscule coléoptère* noir, fonce, tel une torpille, en décrivant une trajectoire sinueuse.

La Notonecte, sous la surface de l'eau, sillonne l'étang grâce aux deux grandes rames que forment ses pattes postérieures, à la recherche d'insectes noyés.



Photo : R. Monnehey



Gerris



Rotengle



Notonecte



Daphnie

Lexique

Biodiversité : nombre et variété des espèces animales et végétales peuplant un milieu ou un endroit donné

Coléoptère : groupe d'espèces d'insectes comprenant les scarabées

Crustacé : animal invertébré, généralement aquatique, proche de la crevette

Etiage : niveau le plus bas atteint périodiquement par un cours d'eau (sous l'influence des conditions climatiques)

Lit majeur : partie basse d'une vallée occupée par les eaux lors d'inondations

Nappe phréatique : nappe d'eau souterraine qui alimente les sources

Organique : qui provient de tissus vivants ou de transformations subies par les produits extraits d'organismes vivants

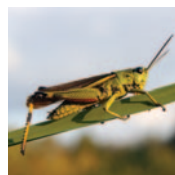
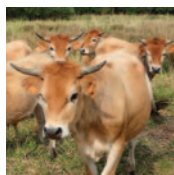
Palustre : des marais

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France intervient sur plus de 500 sites naturels de grand intérêt dans notre région. Il assure l'étude, la protection, la gestion et la valorisation de ces sites afin de s'assurer que le patrimoine naturel remarquable qui s'y trouve soit préservé, restauré ou développé. Le Conservatoire assure notamment des travaux qui permettent de restaurer ou de maintenir de bonnes conditions de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Il valorise également les sites en proposant des sorties nature et en réalisant sentiers, panneaux et plaquettes pour mieux faire connaître la nature de la région. Grâce au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, la nature de notre région est entre de bonnes mains ! Association loi 1901, le Conservatoire a besoin de votre soutien pour continuer son action : adhésion, bénévolat, participation aux sorties ou chantiers. Quelles que soient votre disponibilité ou vos connaissances, vous êtes utiles ! Rejoignez-nous !

Plus d'informations : www.cen-hautsdefrance.org

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels : www.reseau-cen.org



Contacts :

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
1, Place Ginkgo - Village Oasis 80044 Amiens Cedex 1 - Tél. : 03 22 89 63 96
www.cen-hautsdefrance.org

Mairie de Blangy-Tronville
3, place Gaston Delapierre - 80440 Blangy-Tronville - Tél. : 03 22 38 18 01
www.blangy-tronville.fr

Office de Tourisme d'Amiens Métropole
23 Place Notre Dame - 80000 Amiens - Tél. : 03 22 71 60 50
www.amiens-tourisme.com

Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, 2021.

Les actions menées par le Conservatoire sur ce site sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont :